

L' Eau Chaude Sanitaire

Quand le chauffage consomme entre 60 et 70% des consommations énergétique dans le résidentiel en France, l'Eau Chaude Sanitaire en représente entre 10 et 15%. C'est toutefois un poste de consommation à ne pas négliger car autant, l'isolation ou la construction de bâtiments neufs font baisser le besoin de chauffage par logement, autant les besoins d'Eau Chaude restent constant.

Quelle consommation pour l'Eau Chaude Sanitaire ?

Il faut 1.16Wh d'énergie pour élever la température d'un litre d'eau d'un degré. En moyenne les besoins d'eau chaude sont de 35L d'eau à 55°C par jour. Pour une famille de 4 personnes c'est déjà 6.5kWh/jour soit près de 2400kWh/an.

Faire baisser le besoin.

Le besoin d'énergie pour la production d'Eau Chaude Sanitaire dépend de la température de l'eau du réseau, de la température de consigne de l'eau chaude produite, du rendement de l'équipement de production, si c'est une production instantanée ou avec accumulation. Le besoin d'eau chaude, quant à lui, dépend du nombre de personnes dans le logement, du type d'usage (vaisselle, douche, bain,...) et de la consigne de température pour ces usages. Prendre des douches plutôt que des bains, utiliser de l'eau moins chaude, ne pas laisser l'eau couler pendant qu'on se savonne sont autant de gestes permettant de baisser le besoin d'eau chaude.

Eviter les pertes.

Rapprocher l'équipement de production d'eau chaude des points de puisage permet de baisser les pertes en ligne (les pertes de chaleur dans les tuyaux). On pense souvent à isoler les canalisations d'eau froide dans les pièces non chauffées, contre le gel, mais il est aussi important d'isoler les canalisations d'eau chaude pour limiter ou éviter les pertes de chaleur. Dans le cas d'une production avec un cumulus, il peut être bénéfique de sur-isoler celui-ci. La température de la pièce où se situe ce cumulus joue aussi sur les pertes par refroidissement.

Produire autrement.

2400kWh de besoin en Eau Chaude Sanitaire représente :

- 3385kWh d'électricité pour un cumulus de 300L placé dans un garage
- 3000kWh de gaz pour une chaudière avec un rendement de 80%
- 1585kWh d'électricité pour un Chauffe-eau Solaire Individuel sur-isolé avec appoint électrique

L'Eau Chaude Sanitaire : la part de consommation la plus élevée du logement ?

Les logements construits en suivant la RT2012 dans le Nord doivent consommer au maximum 60kWh d'énergie primaire/m²/an pour les usages chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, auxiliaire, éclairage et ventilation. Ainsi, les cumulus électriques basiques ne sont plus réglementaires car ils consommeraient à eux seuls plus que le maximum admissible. Avec ces nouveaux critères, l'emploi d'équipements traditionnels pour la production de l'Eau Chaude Sanitaire peut représenter la moitié des consommations admissibles. L'emploi d'une énergie renouvelable devient alors une solution très intéressante.

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Les conseillers **France Rénov'** vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre contact avec un conseiller France Rénov' :

